

**« Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ».**

ACTIONS

---

Pour confirmer notre volonté d'intégrer dans notre activité les 10 principes du PACTE MONDIAL dans le domaine des droits de l'Homme, des droits du travail et de l'Environnement et de renouveler notre engagement, J'ai décidé, avec les membres de la Direction, de proposer, pour l'année 2007, de répondre au **point n°8, à savoir : « Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ».**

Je tiens à préciser que l'Imprimerie SWAN est déjà bien sensibilisée à l'Environnement avec par exemple une utilisation accrue des encres végétales, continuité de notre décision prise en 2005 et une volonté d'approvisionnement en matière première « papier » auprès de fournisseurs certifiés ISO 14001 et voir même certifié FSC.

L'imprimerie SWAN génère des déchets solides et liquides.

Nos déchets solides comme :

- ⇒ le papier qui est recyclé en totalité ; 12 % de matière recyclée en 2006.
- ⇒ les DIS (Déchets Industriels Spéciaux) : chiffons jetables souillés par l'encre, les solvants, les boîtes d'encre qui sont incinérés ;
- ⇒ les DIB (Déchets Industriels Banals) : plastiques, palettes, cartons qui sont également incinérés ;

Nos déchets liquides comme :

- ⇒ les résidus d'encre de teintage (DIS) sont déversés dans une cuve qui est vidée tous les ans
- ⇒ les huiles sont reprises.

Notre objectif, pour les années à venir, est d'utiliser au mieux chaque matière afin de limiter nos déchets.

Pour l'année 2007, nous nous fixons comme objectifs :

- ⇒ de maintenir la quantité de matière première recyclée au dessous de 15 % de la matière consommée, avec par exemple une utilisation maximum de toute la largeur d'une bobine de papier ;
- ⇒ de diminuer notre consommation de produits chimiques à l'atelier, aux plaques et à la photogravure.

C'est l'acquisition d'un CtP (Computer to Plate) prévue pour le deuxième semestre 2007, qui nous permettra de tenir notre objectif. De plus, les eaux résiduelles seront stockées avant retraitement et plus aucun produit chimique n'ira se déverser dans le réseau communal d'évacuation des eaux usées. Grâce au CtP nous n'aurons plus besoin de films ou de produits chimiques de développement car cette machine nous permettra de sortir directement les plaques. La flasheuse que nous utilisons actuellement et qui utilise 40 litres de produits nocifs tous les 5 jours ne sera donc plus en service.

La technique du CtP évite les nuisances pour l'environnement que provoque le développement chimique des films. Il est vrai que les systèmes CtP nécessitent des produits chimiques de développement, mais pas dans les mêmes proportions que pour les films graphiques.

C'est au début du premier trimestre 2008 que nous pourrons quantifier cette amélioration.



Le Président Directeur Général  
Colette HOUSSAYE

PAYS : France

---

MOTS CLEFS : Protection de l'environnement

---

CONTACT : [qualite@swan-sa.fr](mailto:qualite@swan-sa.fr)

---

LIEN : [http:// www.swan-sa.fr](http://www.swan-sa.fr)

---